

Formation à la mise en scène

V2- Mise à jour le 4 mars 2024

Description générale

L'École Auvray-Nauroy est une structure de formation et de création artistique.

Elle propose à l'année une formation professionnelle de l'acteur et de l'actrice, ainsi qu'une formation à la mise en scène, pour accompagner chacun, chacune dans sa créativité profonde. Elle propose également des formations plus ponctuelles, sous forme de cours individuels ou de stages collectifs, s'adressant aux personnes débutantes comme aux personnes exerçant d'ores et déjà une activité professionnelle.

La formation à la mise en scène

L'École propose depuis l'automne 2023 une formation à la mise en scène pour revenir sur les différentes dimensions de ce travail artistique : l'adaptation et la dramaturgie, l'écriture de plateau, la direction d'acteur et d'actrice, la conception scénique, la coordination et le pilotage de projet, ou encore la maîtrise des contextes de représentations et la rencontre avec les publics. Cette formation peut également aborder la structuration et le développement d'un projet de compagnie.

La formation s'organise autour de deux projets de mise en scène : le projet accompagné librement défini l'élève et le projet exercice que chaque élève conçoit à partir d'une thématique imposée. Ces deux projets sont menés de front, bénéficiant à chaque étape du travail de l'accompagnement des référents mise en scène et des autres pédagogues concernés. Des rencontres professionnelles sont également proposées tout au long de la formation à l'ensemble du groupe.

Durée :

La durée de la formation est personnalisée afin de répondre au mieux aux spécificités des projets accompagnés. Elle compte 210 heures a minima et jusqu'à 300 heures.

Public :

Toute personne ayant achevé un cycle de formation professionnelle d'acteur ou d'actrice, ayant un projet de mise en scène et souhaitant se former à cette occasion. Cette formation concerne aussi bien des personnes n'ayant pas encore mené de projet de mise en scène que des personnes ayant déjà une expérience artistique et/ou professionnelle dans ce domaine.

Prérequis :

Avoir terminé un cycle de formation professionnelle d'acteur ou d'actrice, au sein d'une structure publique ou privée. Avoir au minimum 21 ans.

Accessibilité handicap :

La formation à la mise en scène est accessible aux personnes en situation de handicap. Si vous êtes concerné, concernée, e et si vous avez besoin d'une prise en charge particulière adaptée à votre situation, merci de contacter notre référent handicap, Stéphane Auvray-Nauroy.

Avec ou sans RQTH (Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé), L'École Auvray-Nauroy vous accompagne dans le cadre de la loi pour l'égalité des chances, et porte une très grande attention aux situations spécifiques. Dans le cas de besoins très particuliers, nous vous orienterons vers des structures spécialisées. Avant tout engagement, un premier contact est nécessaire pour étudier votre demande et décider ensemble de ce qui est le mieux adapté à votre situation.

Référent handicap : Stéphane Auvray-Nauroy - info@lecoleauvraynauroy.fr - 01 71 89 50 65

Modalités et délais d'accès :

La formation à la mise en scène est réalisée en présentiel.

L'admission se fait à la suite de deux entretiens :

- Le premier entretien permet de prendre connaissance du parcours du candidat ou de la candidate (formation, expérience professionnelle éventuelle). Cet entretien permet également de découvrir le projet de mise en scène pour lequel il ou elle souhaite être accompagné.e.
- Un second entretien est organisé dans les jours qui suivent. L'équipe pédagogique présente l'accompagnement imaginé au regard de ce projet de mise en scène et du projet éventuel de compagnie. L'équipe revient notamment sur le contenu détaillé de cet accompagnement, sur le calendrier et le nombre d'heures, sur le devis correspondant.
- A l'issue d'une période de réflexion, il est décidé de part et d'autre de l'inscription de l'élève. Ces entretiens sont entièrement gratuits. Ils se déroulent à L'École Auvray-Nauroy, 10 boulevard Marcel Sembat, à Saint-Denis.

Objectifs pédagogiques généraux

À la fin de la formation, l'élève doit avoir acquis les notions fondamentales de la mise en scène. Il ou elle doit être en capacité de les mettre en œuvre, pour concevoir et mener ses projets scéniques. Il ou elle doit notamment être en mesure de :

- savoir déterminer un matériau de travail
- savoir adapter une œuvre théâtrale et non théâtrale
- savoir établir une dramaturgie
- savoir organiser et planifier un projet
- savoir présenter ce projet au sein d'un dossier artistique comme à l'oral
- savoir diriger un acteur, une actrice
- savoir collaborer avec un créateur ou une créatrice lumière, son et scénographie
- connaître le vocabulaire technique nécessaire à cette collaboration
- savoir coordonner une équipe artistique, en étant à l'écoute de chacun et de chacune
- savoir maîtriser différents contextes de représentation.

Contenu de la formation

Réalisation d'un projet accompagné :

- mise à disposition d'une salle de résidence
- rendez-vous pédagogiques pour un suivi régulier du projet
- présentations internes, professionnelles, publiques selon la nature du projet et son avancée
- accompagnement technique et logistique lors de ces présentations
- accompagnement au projet de compagnie pour les élèves concernés

Réalisation d'un projet exercice pour revenir sur les notions suivantes

- sources d'inspiration et détermination de matériaux scéniques
- adaptation de textes théâtraux et non théâtraux
- écriture de plateau
- conception dramaturgique
- distribution
- direction d'acteur et d'actrice
- collaboration avec les autres métiers scéniques (lumière, son, scénographie...)
- contextes scéniques (frontal, bifrontal, déambulatoire...)
- contextes de représentation (intérieur et extérieur, en salle et nomade...)

Les élèves sont suivis pour l'un et l'autre projet par les référents mise en scène. D'autres pédagogues sont régulièrement sollicités pour répondre aux spécificités comme aux besoins artistiques de chaque projet, notamment dans les domaines de la scénographie, de la lumière, de la création sonore ou encore de l'administration du spectacle vivant.

Rencontres professionnelles

Des rencontres professionnelles sont organisées tout au long de la formation - avec des comédiens et comédiennes, metteurs et metteuses en scène, directeurs et directrices de lieux, représentants et représentantes d'institutions publiques - afin de revenir sur les enjeux artistiques et les enjeux institutionnels de la mise en scène.

Organisation de la formation

Equipe de direction :

Stéphane Auvray-Nauroy, direction

Eram Sobhani, co-direction

Jean-Christophe Niquet, administration, coordination et vie scolaire, référent handicap

Mathieu Mullier-Griffiths, conseil à la direction

Patricia Blot, conseil aux études

Equipe pédagogique :

Stéphane Auvray-Nauroy, mise en scène

Eram Sobhani, mise en scène

Nathalie Savary, création scénographique

Cédric Colin, création sonore

Julien Kosellek, création lumière

Arnault Philippe, régie lumière et régie générale

Gaspard Vandromme, administration et développement

Diane Landrot, administration et développement

Des intervenants et intervenantes travaillant régulièrement auprès de L'École Auvray-Nauroy peuvent également être sollicités pour répondre aux spécificités de chaque projet de mise en scène, en apportant par exemple un accompagnement vocal ou chorégraphique.

Méthodes et moyens pédagogiques et techniques mobilisés

Organisation de la formation

La formation à la mise en scène comprend 12 élèves au maximum par année.

Le calendrier est personnalisé.

Un planning détaillé est validé et remis à l'élève avant le début de sa formation.

Organisation du programme pédagogique

Concernant le "projet accompagné", chaque élève est accompagné dans le projet de mise en scène de son choix. Cet accompagnement personnalisé peut comprendre :

- la mise à disposition d'une salle de répétitions, offrant les conditions techniques professionnelles nécessaires.
- le suivi du projet tout au long de sa réalisation, par les référents mise en scène
- un accompagnement dans les domaines de la création scénographique, de la création lumière et sonore, à définir selon la nature du projet.

- des accompagnements artistiques dans les domaines de la dramaturgie, de l'écriture, de l'expression vocale, de l'expression chorégraphique, de la vidéo et du cinéma si la nature du projet le demande.

- un accompagnement pour structurer et développer le projet de compagnie, si la démarche professionnelle de l'élève en implique un.

Le projet accompagné peut donner lieu à des présentations internes, professionnelles ou publiques, avec l'accompagnement technique et logistique nécessaire.

Concernant le "projet exercice", il s'agit de concevoir un projet de mise en scène, à partir d'une thématique imposée et en choisissant pour sa distribution des élèves de formation de l'acteur et de l'actrice.

Le travail est séquencé pour permettre de revenir à chaque étape sur un aspect majeur du travail de mise en scène : conception, adaptation et dramaturgie, écriture de plateau, direction d'acteur et d'actrice, scénographie, création sonore et création lumière, contextes de répétitions et de représentations... Le travail donne lieu à des rendez-vous et des rendus scéniques réguliers afin de revenir avec l'ensemble des élèves sur les questions et les enjeux soulevés par l'exercice.

Le projet exercice peut aboutir à des présentations professionnelles ou publiques, selon la nature et l'avancée du travail.

Des rencontres sont organisées tout au long de l'année avec des professionnels et professionnelles du spectacle vivant, notamment des metteurs et metteuses en scène, des directeurs et directrices de lieu, afin de comprendre les enjeux artistiques de la mise en scène et pour se pencher également sur ses enjeux institutionnels.

Des rencontres professionnelles sont également favorisées par l'organisation des présentations professionnelles ou publiques. A cet égard, L'École favorise autant que possible, et dans la mesure des disponibilités de chaque équipe, l'organisation de temps forts permettant de réunir les différents projets et de mobiliser d'autant mieux les professionnels.

Moyens mis à disposition

La formation se déroule dans L'Espace Claude Régy, espace de répétition et de représentations. Cette salle offre un espace scénique de 140 m² et des gradins de 49 places.

Elle est équipée d'un gril technique, de projecteurs de scène et d'une régie lumière.

Elle est également équipée d'enceintes pré-amplifiées et d'une régie,

l'ensemble de ce matériel répondant aux exigences techniques d'un travail théâtral professionnel.

La formation se déroule également dans les autres salles de l'école :

- La salle Tadeusz Kantor dispose d'un espace scénique de 100 m² et de 30 places gradinées. Elle est équipée d'une régie lumière et d'une régie son, de projecteurs de scène et d'enceintes préamplifiées, ainsi que de tables, chaises et praticables nécessaires au travail scénique.
- La salle Claude Degliame dispose d'un espace scénique de 80 m² et de 30 places en gradin. Elle est équipée d'une régie lumière et d'une régie son, de projecteurs de scène et d'enceintes préamplifiées, ainsi que de tables et chaises nécessaires au travail scénique.
- Le studio Pina Bausch offre un espace scénique de 50 m².

La médiathèque Maurice Maeterlinck

Cette médiathèque de 60 m² comprend des ouvrages de théâtre et des ouvrages sur le théâtre, des ouvrages sur le cinéma, des ouvrages poétiques et littéraires, des ouvrages philosophiques et scientifiques. Ceux-ci sont consultables sur place. Ils peuvent également être empruntés, à raison de deux ouvrages au maximum par semaine, et pour une durée d'une semaine au maximum. Pour les élèves souhaitant emprunter des ouvrages, ils est demandé une caution de 30 euros qui lui est restituée à la fin de son emprunt ou à la fin de l'année en cas d'emprunts réguliers.

Le foyer Edith Piaf

Ce foyer de 80 m² est à la disposition des élèves comme de l'ensemble des usagers du lieu (artistes en résidence dans le lieu, participant.e.s aux pratiques amateurs). Il est possible de s'y restaurer, deux réfrigérateurs, deux micro-ondes, ainsi que la vaisselle nécessaire, étant mis à la disposition des usagers.

Horaires d'ouverture et de fermeture

L'école est ouverte du lundi au samedi de 10h à 19h.

Les dates de fermeture liées aux vacances sont communiquées en amont de la formation.

Dans le cadre de la formation à la mise en scène, les locaux peuvent être rendus disponibles en-dehors de ces horaires et de ces jours ouvrables, sur accord de la direction.

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

Feuilles d'émargement

Présentations internes

Présentations professionnelles

Présentations publiques

Entretien individuel réalisé en fin de formation, pour revenir avec l'équipe pédagogique sur le parcours de formation et sur les perspectives à venir.

Formulaires d'évaluation remis le dernier jour de la formation, pour une évaluation de la formation proposée et une auto-évaluation des compétences et connaissances acquises

Certificat de réalisation de l'action de formation.

Tarif :

5250€ HT pour une durée de formation de 200 heures.

Les heures d'accompagnement au-delà des 200 heures initiales font l'objet d'un devis, présenté lors du second entretien.